



Projet d'émission d'AT1 de BPCE SA

« **Solidité du Groupe : OUI – Impact sur l'intéressement : NON !** »

Au cœur de l'été, BPCE a sollicité les Caisses régionales, et par conséquent les CSE, dans le cadre d'une opération destinée à renforcer les fonds propres du Groupe.

De quoi parle-t-on ?

Sans entrer dans les détails techniques d'un mécanisme particulièrement complexe, cette démarche s'inscrit dans une logique de sécurisation financière et de respect des exigences prudentielles. Si le choix du calendrier a pu surprendre, les explications apportées par BPCE et les directions locales ont permis d'éclairer les enjeux de cette opération dans le contexte économique actuel.

Une question essentielle demeure au niveau local

En effet, cette remontée de fonds propres pourra avoir un impact sur les résultats servant au calcul de l'intéressement dans certaines Caisses. Dès lors, nous avons interpellé les directions concernées pour rappeler un principe qui nous paraît non négociable : **les salariés ne doivent pas supporter les conséquences d'une décision financière relevant de la stratégie du Groupe.**

Dans de nombreuses Caisses, ce principe a été entendu. Les directions se sont engagées à neutraliser les effets de l'opération dans les indicateurs servant au calcul de l'intéressement. Lorsque cette garantie est apportée de manière claire et effective, nous n'avons pas vocation à nous opposer au projet.

À l'inverse, dans les Caisses où la direction fera supporter aux salariés les conséquences de la stratégie financière du Groupe sur leur intéressement, nous ne pourrions que nous y opposer.

Le renforcement des fonds propres du Groupe peut répondre à des impératifs prudentiels. En revanche, il ne saurait se traduire par une diminution de la rémunération variable des salariés. La solidité financière du Groupe ne doit pas être financée au détriment de ceux qui contribuent chaque jour à sa performance.

**AVEC L'UNSA CAISSE D'ÉPARGNE,
LE SYNDICAT QUI S'ENGAGE POUR TOUS LES SALARIÉS**

Avec notre **APPLI**, soyez toujours bien accompagné. e !

Contact : P. CAZEAU – O. BULIARD – P. COTTARD – M-L. CRENN – P. REUSCHLEIN

